



Chapitre du Luxembourg

Rapport de la Réunion du Chapitre de Luxembourg de la Fondation Centesimus Annus Pro Pontifice à Woluwe–Saint Pierre, le 8 octobre 2024

Cette réunion a réuni les Membres du Chapitre du Luxembourg chez Mme Irini de Saint Sernin que nous remercions vivement d’avoir proposé cette rencontre, autour de personnalités très inspirantes :

- S. Exc. Mgr. Franco Coppola, Nonce apostolique en Belgique et au Luxembourg et du

- Prof Gaël Giraud s.j., directeur de recherches au CNRS, anc. économiste en chef de l'Agence française de Développement (AFD) 2015-2019, docteur *honoris causa* de l'université de Namur, auteur de nombreux ouvrages sur l'économie, la finance, la théorie des jeux, l'intelligence artificielle... dont, avec le créateur de *Slow Food* et du réseau *Terra Madre*, M. Carlo Petrini, *Il Giustio di Cambiare*¹, un ouvrage préfacé par le Pape François.

Nous avons été très honorés de la présence de Mgr Coppola qui nous a permis d’échanger sur la visite du Saint Père au Luxembourg et en Belgique et de mieux connaître le travail du Nonce dans une société sécularisée, ainsi que d’enrichir nos débats.

Avec l’économiste Gaël Giraud², nous avons abordé le thème sur lequel le Saint Père nous a demandé de poursuivre particulièrement nos réflexions cette année : **l'innovation et l'intelligence artificielle à la lumière de l'encyclique Fratelli Tutti**, mais aussi, Luxembourg oblige, sur les mesures qui pourraient permettre d'**assurer un écosystème monétaire plus durable et résilient**, au lieu de ‘liquide’ et gazeux – ainsi que S.S. le Pape François nous en faisait l’avertissement à la Convention internationale de la Fondation en octobre 2021³, de même que, dès la création de notre chapitre, notre conseiller ecclésiastique, S. Em. le Cardinal Hollerich.

Quelques mots sur le profil du Professeur Giraud. Il a collaboré à la rédaction de *Laudato Si* et été le chef économiste hors-pair de l'Agence française de développement (AFD) de 2015 à 2019, période depuis laquelle j’ai eu vivement l’intention de le rencontrer et d’échanger avec lui.

¹ <https://www.slowfoodvalliorobiche.it/il-gusto-di-cambiare-di-carlo-petrini-e-gael-giraud-ha-un-sapore-di-futuro-per-papa-francesco/>

² https://fr.wikipedia.org/wiki/Ga%C3%ABl_Giraud

³ <https://www.centesimusannus.org/wp-content/uploads/2022/01/Address-of-His-Holiness-Pope-Francis-23rd-October-2021.pdf>



Chapitre du Luxembourg

Nous avons beaucoup appris pendant cette réunion et espérons qu'à travers la diffusion de ce rapport, le Chapitre du Luxembourg puisse contribuer à disséminer ces quelques réflexions et suggestions en vue de contribuer à ce que l'écosystème monétaire soit à la hauteur des enjeux cruciaux qui se présentent à lui, et que nous, Membres de la CAPPF,

puissions continuer à prévenir les menaces 'd'automatisation des esprits', en restant animés par la recherche de la fraternité et de l'unité de la famille humaine autour de Son Créateur,

Je remercie de tout cœur S.E.M. Thomas Antoine, ambassadeur honoraire de S.M. le Roi des Belges, promoteur infatigable de la paix, et un des estimés Membres de notre chapitre, d'avoir bien voulu accepter de rédiger – comme l'a souligné le Professeur Giraud – un excellent compte-rendu de cette réunion.

Avec l'ambassadeur Antoine et notre hôtesse Mme Irini de Saint Sernin, nous pouvons de plus témoigner qu'avec la présence chaleureuse et inspirante de Mgr. Franco Coppola ainsi que du Prof. Giraud, qui est aussi agréable qu'érudit, les échanges ont 'débordé de sagesse, de respect et d'humilité', et que nous sommes repartis de cette réunion l'esprit satisfait, le cœur reconnaissant et les visages étincelants.

Christophe Déage,
Coordinateur du Chapitre du Luxembourg

Compte-rendu rédigé par S. Exc. M. l'Ambassadeur honoraire Thomas Antoine

Gaël Giraud s.j. fonde son action et sa réflexion sur les thèmes chrétiens du respect du bien commun et de la biodiversité, s'affirmant comme un partisan de l'écologie intégrale.

Face à la capacité de prêt colossale de la *China Development Bank* et, dans une moindre mesure, de la Banque Mondiale, l'AFD a fait la différence en accompagnant ses prêts de modèles macro-économiques d'optimisation de leur utilisation, ce qui exige de bien connaître l'écosystème et la gouvernance des pays récipiendaires. On est dans le sur-mesure.

Dans sa fonction d'économiste-en-chef de l'AFD, le Professeur Giraud a été l'interlocuteur, par exemple, du Vice-Président de la République de Côte d'Ivoire, S.E.M. Daniel Kablan Duncan face à la problématique de diminution de 5 pc par an de la production de cacao et de café. Il devait répondre à la question : est-ce conjoncturel ou structurel ? La déforestation a des impacts très importants sur la présence d'eau et d'humidité des terres. Avec le changement climatique, il a dû également aider le gouvernement vietnamien à relever le grand défi de répondre au péril de l'inondation du delta du Mékong où se concentre



Chapitre du Luxembourg

actuellement la production de riz du Viet Nam : est-il possible de ralentir l'affaissement de la lagune de déplacer rapidement la production et la population sur les hauteurs, avec quel type de riz et de production ? Quelle peut être l'économie du Vietnam en 2050, privé de delta ?

Au cours de nos échanges, le professeur Giraud a bien voulu répondre à deux questions :

- 1) Quelles mesures proposer pour renforcer notre écosystème monétaire européen, à l'ère du Rapport Draghi ?
- 2) Comment prévenir les risques de deshumanisation dans l'utilisation de l'intelligence artificielle et faire que celle-ci soit au service d'une société plus juste, solidaire et durable ?

1) Quelles mesures proposer pour renforcer notre écosystème monétaire européen, à l'ère du Rapport Draghi ?

Le Professeur Giraud a souligné que la dette publique, qui frôle les 110% du PIB en France et en Belgique, n'est pas un problème crucial si on la compare à la dette des ménages qui s'approche des 130% de revenus annuels. La moyenne, en zone euro, est de 88 %, est tout à fait raisonnable. En effet, les États ne peuvent faire faillite au contraire des ménages ou des entreprises. Le danger est par conséquent que le secteur privé ne soit plus en état d'investir, alors que la transition le requiert (cf. Rapports Stern 2006, Draghi 2024...)

Il estime que les États peuvent continuer à s'endetter si cet argent est investi dans le secteur privé pour lui permettre de se désendetter par l'amélioration de sa compétitivité, réduisant d'autant la dette privée. Le plus grand danger d'une économie est en fait la déflation, qui, par exemple, accable le Japon depuis près de 30 ans : les gens croient que les prix ne vont pas monter et donc ils diffèrent leurs dépenses ou investissements. Cette procrastination générale sape le dynamisme de l'économie et entraîne en effet une baisse des prix : prophétie auto-réalisatrice. L'économie tourne alors au ralenti.

La pression fiscale a baissé en France ces dernières années, notamment sur les entreprises, et la dette publique a davantage augmenté en 7 ans que pendant les 50 années précédentes. Ce n'est donc pas la bonne méthode. Comment alors se débarrasser d'une dette excessive dont le service prive l'État des moyens d'investir dans des secteurs productifs : santé, éducation, normes environnementales, recherche, énergie... L'Afrique du Sud non plus n'est pas en état de rembourser sa dette publique dans le contexte actuel. Et une nouvelle crise de la dette publique guette un certain nombre de pays d'Afrique subsaharienne.

Une piste est l'échange de dette pour le climat (*debt swap for climate*) tel que le propose l'Afrique du Sud, suivie par une vingtaine de pays africains : les créanciers concèdent une réduction de la dette (*haircut*) en échange d'une réduction des émissions (reboisement, énergie décarbonée...). Aussi les créanciers contribuent-ils au verdissement de l'économie.



La question qui reste est : pour quelle tarification de la tonne de CO₂ épargnée ? La Banque Mondiale a participé ces *swaps* de dette de manière 'industrielle' au début des années 2000 : les financiers sont donc familiers de ce mécanisme, mais la Banque ne le faisait qu'au niveau régional. L'enjeu, désormais est de le faire au niveau national à la fois pour réduire la menace financière de l'excès d'endettement (plus de 300% du PIB mondial) et accélérer les efforts de décarbonation. Mieux vaut, en effet, une annulation partielle de dette coordonnée que des défauts en chaîne susceptibles de déstabiliser la sphère financière.

Une autre piste que pourrait suivre la zone euro : depuis la crise grecque (en particulier depuis 2015), la BCE rachète aux banques privées les titres de dette publique des pays de la zone euro, contournant ainsi l'interdiction faite depuis le Traité de Maastricht à la BCE de prêter directement aux Trésors nationaux de la zone euro. Ce faisant, la BCE élimine le risque de contrepartie pour le secteur bancaire privé et elle évite aux taux de grimper : réduction de l'écart ou "*spread*" entre les taux considérés comme 'sûrs' (e.g. le Bund allemand) et le taux appliqué à certains pays dont l'économie est vulnérable (actuellement, le *spread* de la France à 5 ans est supérieur à celui de la Grèce – cela traduit une inquiétude sur l'horizon politique français en 2027, mais aussi une certaine absurdité économique. Grâce à cette politique de rachat, le *spread* peut rester à des niveaux relativement faibles puisque, au bout du compte, le risque pour ces banques privées est nul. La BCE a par exemple acheté env. 40 pc de la dette publique française : elle est la créancière de ses actionnaires. En 2021, le montant des dettes publiques en euro au bilan de la Banque de Francfort s'élevait à plus de 4000 milliards d'euros.

Or les actionnaires de la BCE sont les États de la zone euro, qui sont donc à la fois débiteurs et actionnaires. Le Professeur Giraud propose dès lors d'annuler les dettes des États (ou une partie significative) envers la BCE car ces dettes ont déjà été remboursées aux banques par la BCE. L'opération pourrait se faire sous la forme d'un *swap* de dette pour le climat : chaque pays bénéficiaire s'engagerait à réduire ses émissions d'un certain montant à un horizon fixé en échange d'une annulation partielle de sa dette. Cela ne donnerait lieu à aucune création monétaire supplémentaire, car celle-ci a déjà eu lieu au moment du rachat des titres de dette par la BCE. Si inflation il doit y avoir (ce qui n'est pas certain car l'équation quantitative de la monnaie demande à être interprétée), nous la subissons déjà. La BCE ne pourrait faire une telle opération qu'une fois et y perdrait ses fonds propres qui ne s'élèvent qu'à 100 mlds d'euros (2021).

À quel niveau faudrait-il tarifier la tonne de CO₂ évitée ? Cela pourrait (ou devrait) faire l'objet d'une négociation politique. En effet, le niveau sur le marché ETS est trop faible pour fournir les incitations nécessaires au secteur privé. Toutes les simulations (y compris celles de l'équipe de GG à Washington DC) suggèrent 300 eur/ tonne en 2030. L'objet de cette négociation pourrait être celui-ci : les États seraient invités à adopter comme valeur tutélaire du carbone le prix de la tonne fixé à l'occasion du *swap* de la dette avec la BCE : s'il est faible, les efforts de réduction seront plus lourds (pour un volume d'*haircut* donné), s'il est élevé, le *swap* sera plus aisé à mettre en œuvre mais l'État devra se tenir à cette valeur dans ses



Chapitre du Luxembourg

investissements nationaux (le sentiment du prof. Giraud est qu'un prix de 100 euros/ tonne – le niveau des ETS en février 2023) serait raisonnable pour la France.

Ces questions ne sont pas débattues aujourd'hui parce qu'il y a une sorte d'obsession de l'indépendance de la BCE (qui provient de la méfiance des Alliés à l'égard du politique allemand en 1949, lorsque nous avons imposé l'indépendance de la Bundesbank), mais nous semblons oublier que les États en sont les actionnaires. Sur le fond, à la différence des banques privées, une banque centrale n'a pas besoin de fonds propres, car, comme l'a rappelé la Banque des Règlements internationaux (BRI), et contrairement à une banque de second rang, une banque Centrale peut créer de la monnaie pour se recapitaliser. Si elle le veut, une banque centrale peut décider d'émettre de la monnaie pour financer des hôpitaux par exemple, – c'est d'ailleurs ce que proposent les avocats d'un *People's quantitative Easing*, par exemple⁴.

Cette remise à zéro permettrait aux pays libérés du service de la dette d'emprunter à nouveau pour investir dans les secteurs qui rétabliront la compétitivité de l'Europe, notamment en matière de digitalisation, énergie décarbonée et réindustrialisation, comme le demande le Rapport Draghi qui parle d'environ 800 milliards d'euros par an, soit 4,4 pc du PIB de l'Union en 2023.

À ce stade de la conférence, le Coordinateur fait part au Prof. Giraud qu'il avait parlé de sa proposition d'annulation de la dette au banquier central Pierre de Lauzun⁵, brillant Membre de la Fondation, haut fonctionnaire et polytechnicien, directeur général délégué de la Fédération des Banques française de 2001 à 2014 et délégué général de l'Association des Marchés financiers (AMAFI) depuis 2002, qui lui avait répondu que cette mesure serait susceptible de détruire la crédibilité de la BCE.

Le Professeur Giraud répond que l'annulation de la dette par la BCE ne serait pas un "défaut" vu que le secteur privé ne serait pas touché : il a déjà été remboursé lors du rachat de la dette par la BCE. Cela donnerait les moyens à l'UE d'investir à proportion de ses objectifs de *Green New Deal* et du Rapport Draghi. C'est alors une bonne dette publique car une dette pour faire des investissements. Quant à la crédibilité de l'euro, elle ne repose pas sur les fonds propres de la BCE (moins de 0,5 pc du PIB).

Une source de financement des investissements serait la poursuite de l'émission d'euro-obligations. Le Prof. Giraud précise que cette dette européenne ne devrait pas être remboursée par une contribution budgétaire de chaque État mais par des recettes fiscales européennes, par exemple par une taxe carbone (ou kilométrique) aux frontières de l'UE. C'est déjà ce que fait le Mécanisme d'ajustement carbone aux frontières (MACF), inauguré en octobre 2023 et supposé rapporter 14 mlds d'euros par an.

⁴ https://en.wikipedia.org/wiki/People%27s_Quantitative_Easing

⁵ https://fr.wikipedia.org/wiki/Pierre_de_Lauzun



Un tel dispositif fiscal pourrait constituer l'embryon exécutif fédéral européen, compétence que la Commission pourrait exercer. Le Prof. Giraud précise que, selon lui, la Commission ayant une carence de légitimité démocratique, la gestion de ce budget européen (dépenses, rentrées fiscales, remboursement de la dette) pourrait être confié à un exécutif européen élu par les citoyens. Ce serait le début de la construction de la 'jambe politique' (Jacques Delors) de l'UE qui fait cruellement défaut aujourd'hui.

À ce stade, Mgr. Coppola a fait remarqué qu'en Italie, on a créé beaucoup de monnaie ainsi dans le passé, et le résultat c'était la dévaluation de la lire.

Le Prof. Giraud, qui entend bien cette préoccupation légitime, répond que cette fois-ci, on serait à l'échelle de l'UE où on trouve les deux types de pays qui sont complémentaires :

1. Salaires élevés à monnaie faible (essentiellement au 'Sud' : France, Italie, Espagne, Portugal ;
2. Salaires faibles à monnaie élevée (le Nord : Allemagne, Autriche, Pays-Bas, Flandre belge, Finlande).

Pour que l'Allemagne puisse alimenter son modèle d'exportation de ses machines, il fallait que les salaires y restassent faibles et que le cours de sa monnaie permît d'acheter des intrants dans son cycle de production à prix faible. Mais pour vendre ses produits, il fallait bien qu'en face, il y eût des pays acheteurs parce que les salaires y sont relativement élevés (et la monnaie faible ce qui permet de vendre à prix faibles des produits à l'Allemagne). C'est ce que l'Allemagne n'aurait pas réalisé jusqu'à une date récente.

Le Prof. Giraud espère que l'essoufflement actuel du 'modèle' allemand, joint à l'éloignement du mirage du marché chinois, permettra à nos voisins allemands de se rappeler que 70 pc de leurs exportations atterrissent dans l'UE. C'est ce que Berlin n'a pas quand a été imposé à la Grèce le 'remède d'austérité' à son économie : la BCE l'a menacée de ne plus approvisionner en euros les banques grecques puis a mis sa menace à exécution pendant 15 jours à l'occasion du référendum du 5 juillet 2015. Le Premier Ministre grec a été contraint de céder alors qu'il avait élu pour résister au remède de la BCE et que le non à l'austérité venait de l'emporter à 61,5 pc des voix. GG rappelle d'ailleurs que le plan d'ajustement proposé à Athènes n'a aucunement permis de résoudre le problème de la dette publique grecque : le ratio dette publique/PIB était de 207 pc en 2020 contre 180 pc au déclenchement de la crise en 2010.

C'est la même menace de la BCE qui a contraint le Premier Ministre Berlusconi à démissionner en novembre 2011. Mais engager de telles menaces, avec de telles conséquences pour l'économie grecque ne fait pas partie du mandat de la BCE qui est seulement le maintien d'une inflation annuelle à 2 pc. GG s'interroge sur le caractère démocratique de la politique mise en œuvre de fait par la BCE. C'est pourquoi, selon notre intervenant, réaliser une Europe politique est nécessaire avec un exécutif européen en



Chapitre du Luxembourg

mesure de prendre des décisions de politique publique légitimes. Cela aurait peut-être permis de discuter de l'opportunité d'un 'Plan Marshall' pour la Grèce plutôt que le plan d'ajustement structurel qui n'a servi à rien en termes de finance publique et a durablement meurtri la société grecque.

L'émission d'Eurobonds remboursés, par exemple, par une taxe carbone aux frontières de l'UE, on l'a dit, serait peut-être une médiation vers cette Europe politique. Les recettes fiscales fourniraient également les moyens d'aider les ménages à réaliser les investissements nécessaires pour la transition (notamment pour l'isolation thermique des logements).

Dans son ouvrage *Illusion financière*, le Prof. Giraud démontre les échecs et impasses de la logique de [financiarisation](#) prégnante depuis les années 1970 et les mécanismes spéculatifs mis en place dans les années 1990 ayant mené à la [crise financière](#). Il plaide pour une reconnaissance du statut de [commun](#) de deux des fonctions de la [monnaie](#), liquidité et financement, ainsi que d'un ensemble de ressources devant être gérées sur un principe de réciprocité [kantien](#) ou [chrétien](#) (« Tout ce que vous voulez que les hommes fassent pour vous, faites-le pour eux »). GG détaille la [crise des subprimes](#) résultant de la mise en place de produits dérivés tels que les [CDO](#), [CDO au carré \(en\)](#), [CDS](#) et les [notations « triple A »](#) accordées en dépit du bon sens par des agences de notation rémunérées par des banques. Il analyse cet ensemble comme un mécanisme spéculatif auto-référentiel, ensemble aboutissant à une énorme [pyramide de Ponzi](#)⁶. Il attribue le rôle de catalyseur à l'« idéal messianique » (hérité de Jefferson) proposé aux ménages américains de devenir propriétaires sans effort. Il en appelle à « se libérer du [Veau d'or](#) » autrement dit à une modération de la consommation et une réglementation financière pour éviter l'épuisement des ressources, et pour permettre une troisième voie entre propriété privée et collectivisme, celle où des 'communs' peuvent trouver une place (à côté des biens privés et publics), permettant à tous, sans exclusion, un usage des bienfaits économiques, moyennant des règles d'accès définies collectivement dans la perspective de l'intérêt général et de la cohésion sociale, selon le résumé qu'en fait le critique Salvatore Mauger.

2) Comment prévenir les risques de deshumanisation dans l'utilisation de l'intelligence artificielle et faire que celle-ci soit au service d'une société plus juste, solidaire et durable ?

La discussion a ensuite porté sur l'IA.

Tout comme le Pape François dans son message à la Convention internationale 2024, Gaël Giraud s.j., qui est docteur en mathématiques, réfute l'appellation 'intelligence artificielle', car l'IA n'a rien d'intelligent. Il s'agit d'un processus basé sur des algorithmes et des réseaux neuronaux qui ne pensent pas mais qui font des choix, notamment sur la base de ce qu'on leur a appris dans le contexte des dispositifs d'apprentissage profond (*deep learning*). Ils

⁶ Montage de financement frauduleux qui consiste à rémunérer les investissements des clients essentiellement par les fonds procurés par les nouveaux entrants.



Chapitre du Luxembourg

n'interprètent pas et donc ne donnent pas de sens. Leur force est l'accès à une quantité de données phénoménale.

Toutefois, l'impact de l'IA sur le marché du travail sera important et il fait courir le risque du développement d'une paresse mentale et d'une démission éthique, l'homme préférant confier à la machine des processus fastidieux ou routinier et abdiquer ainsi de sa responsabilité et sa capacité de décision. Nous avons déjà fait nôtre cet avertissement à l'occasion de la participation du Chapitre du Luxembourg à la 31^e Convention internationale de la Fondation en juin 2024⁷. L'usage de logiciels d'IA dans les tribunaux semble au Prof. Giraud particulièrement alarmant car les statistiques d'une machine construite sur la jurisprudence passée risquent de se substituer au jugement d'une personne (qui sera responsable en cas d'erreur judiciaire ?), reproduisant les biais bien connus de la justice américaine : misogynie, racisme... C'est l'une des thèses qu'il défend dans son dernier livre, co-écrit avec la philosophe Anne Alombert : *Le Capital que je ne suis pas, Mettre l'économie et le numérique au service de l'avenir*⁸, Fayard, 2024.

En matière militaire, se pose, avec le recours aux drones autonomes, la question éthique de la responsabilité de tuer. Cf. la contribution des travaux du philosophe namurois Dominique Lambert aux Nations-Unis et au Vatican.

À ce stade, Thomas Antoine mentionne le symposium qui s'est tenu à Rome début septembre, organisé par l'Association de théologiens et de théologiennes pour l'étude de la morale, intitulé " la liberté humaine face aux défis de la neuroscience et de l'IA"⁹. Il fait la distinction entre vérité coïncidente (scientifique, objective et rationnelle) et dé-coïncidente (rationnelle, intersubjective et poétique), cette dernière étant hors de portée d'une machine, aussi sophistiquée puisse-t-elle être. Ceci constitue également un critère de distinction entre IA et l'intelligence humaine.

Il en a tiré un projet d'article qui va dans le sens du Professeur Giraud :

L'intelligence artificielle : une opportunité pour l'Homme de se redécouvrir ?

Nous nous trouvons aujourd'hui au seuil d'une révolution que certains experts comparent à la domestication du feu, l'invention de l'imprimerie, l'essor des machines, la maîtrise de l'atome et la manipulation génétique. Comme toutes ces avancées avant elle, l'intelligence artificielle (IA) s'accompagne à la fois de promesses et de menaces.

⁷ <https://www.centesimusannus.org/en/activities/local/luxembourg/rapporto-sulla-partecipazione-del-capitolo-di-lussemburgo-al-convegno-internazionale-della-fondazione-centesimus-annus-pro-pontifice-citta-del-vaticano-20-22-giugno-2024/>

⁸ <https://www.revue-etudes.com/critiques-de-livres/le-capital-que-je-ne-suis-pas-anne-alombert-et-gael-giraud/26957>

⁹ <https://ethique-atem.org/colloque-2024-a-rome/>



Dans sa quête incessante de progrès, l'humanité a-t-elle, à l'image du Dr. Frankenstein, créé un alter ego, ou pire encore, un super alter ego ? Cette question a suscité d'innombrables dystopies : de Matrix à Terminator, en passant par Blade Runner et Minority Report. Chacune de ces œuvres explore le scénario où la création se rebelle ou supprime son créateur. Alors, l'IA est-elle une menace ou une opportunité ? Cette interrogation cruciale a conduit à l'adoption de l'AI Act par l'Union européenne en mars 2024. Ce règlement européen introduit un cadre juridique commun pour l'IA, fondé sur les valeurs essentielles de dignité humaine et de respect de la vie privée. Il marque un premier pas dans l'effort global pour maîtriser cette technologie émergente. On objectera que cette démarche vertueuse de l'UE contraste avec son retard dans le domaine digital.

Dans la même optique, une conférence internationale s'est tenue à Rome du 2 au 5 septembre 2024, sous le thème : La liberté humaine à l'épreuve de l'IA et des neurosciences. Ayant eu le privilège d'y assister, je partage ici quelques réflexions inspirées de ces échanges.

Définir l'IA, mais aussi ce qu'elle n'est pas.

Pour comprendre la véritable nature de l'intelligence artificielle, il est essentiel de la définir en soulignant ses limites. En nous référant à une approche apophasique — c'est-à-dire en disant ce que l'IA n'est pas — nous pouvons mieux cerner ce qui distingue l'humain de la machine, même la plus sophistiquée.

Notre réflexion peut s'appuyer sur la pensée du philosophe François Jullien, qui explique la distinction entre la vérité coïncidente et la vérité décoïncidente.

La première se réfère à la vérité classique, où la pensée coïncide avec son objet (adequatio res et intellectus). Par l'accord entre la chose et sa pensée, la vérité est scientifique, rationnelle, son discours correspond à une réalité mesurable et prévisible.

L'IA se développe précisément sur cette approche, par les algorithmes qui permettent de prévoir, calculer et analyser avec une précision toujours plus fine.

Cependant, cette coïncidence parfaite entre pensée et objet n'engendre pas la conscience. En effet, la conscience naît de la dé-coïncidence : cet écart entre l'homme et le monde, entre ce qui est pensé et ce qui est vécu, cet espace où se déploie la liberté humaine. C'est par l'existence, le fait que l'humain peut se tenir à côté de lui-même, que se trouvent les vérités intersubjectives, relationnelles, ces alliances et engagements qui fondent notre existence. Nous passons de l'explication à l'implication.

L'IA : Science sans conscience ?

Si l'intelligence artificielle peut exceller dans la coïncidence — c'est-à-dire dans la logique, l'analyse et la prévisibilité — elle est, par essence, incapable de décoïncidence.

Elle peut certes produire des solutions, gérer d'immenses bases de données et résoudre des problèmes complexes. Mais ces « solutions » resteront dans le cadre de ce qui est déjà pensé et connu.

La crainte que l'IA dépasse un jour l'intelligence humaine repose ainsi sur une confusion sur leurs natures respectives. L'IA surpasse déjà l'homme dans de nombreux domaines techniques, tout comme les machines l'ont fait par le passé. Cependant, elle ne pourra jamais rivaliser avec la capacité humaine de créer du sens, de se poser des questions existentielles, d'aimer ou de souffrir. L'IA est, mais elle



n'existe pas, car elle ne peut sortir d'elle-même pour créer du radicalement nouveau, étant dépourvue de liberté et donc de conscience.

L'homme face à la machine : Une question de sens

Les défis que pose l'IA relèvent du domaine des « problèmes », c'est-à-dire des questions qui disparaissent avec leur solution. L'intelligence humaine, en revanche, s'inscrit dans un autre registre : celui du sens, la capacité de poser une finalité propre à sa vie. Ce faisant, l'homme est sa propre question, un mystère qu'il porte en lui tout au long de son existence. Il ne peut y échapper, contrairement aux problèmes techniques qui disparaissent avec leur résolution.

Certains prophètes du transhumanisme et des neurosciences avancent que la conscience n'est qu'une illusion, un processus algorithmique que la machine finira par dépasser. Ils prévoient un futur où l'homme devra fusionner avec la machine pour évoluer. Pourtant, cette vision réductionniste oublie l'essentiel : la dimension imprévisible, unique et incommensurable de chaque vie humaine. La décoïncidence repose sur notre liberté, notre conscience, elle est le domaine de l'imprévu et de l'incommensurable ; quand on aime, on ne compare pas.

La force de l'homme : sa faiblesse

La véritable force de l'homme face à l'IA réside dans sa « faiblesse » apparente. C'est cette faille, cette vulnérabilité, qui le rend capable d'aimer, de désirer, de souffrir. C'est par cette ouverture que l'autre peut entrer dans notre vie, apportant avec lui la lumière du sens, de l'inattendu, de l'imprévu. Ce que la machine perçoit comme inutile — l'art, la poésie, l'amour — est précisément ce qui fait de nous des êtres humains.

L'IA, malgré son avancée spectaculaire, ne pourra jamais rivaliser avec cette capacité humaine de « décoïncider », de dépasser, par son existence, l'implacable logique pour créer du nouveau, de l'inattendu. Si elle est une aide précieuse pour résoudre les problèmes complexes, elle ne pourra jamais répondre à la question du sens qui transcende le monde des chiffres et des algorithmes.

Conclusion : Une opportunité de se redécouvrir

Par le défi de sa capacité technique, l'IA nous renvoie à ce qui fait notre singularité : notre capacité d'aimer, de rire, de créer, de nous émerveiller.

Face à la machine, c'est précisément notre humanité — nos failles, nos imperfections, notre imprévisibilité — qui se révèlent comme notre plus grande force. L'IA est un miroir qui, loin de nous effacer, nous permet de redécouvrir notre vocation d'être vivant, fragile, mais capable d'imaginer l'impossible, de créer l'incommensurable et... d'inventer l'IA !
